

Nouvel acte de bravoure le 1^{er} septembre 1812. A lui seul, il réussit à dégager quatre-vingts Bavares séparés de leurs alliés français par dix mille Russes. Pour le récompenser, le roi de Bavière le décore de la croix de Maximilien-Joseph.

Dernier épisode de cette longue campagne : alors que Dantzig est sur le point de tomber, le capitaine Marnier sollicite l'honneur de traverser les lignes ennemies qui bloquent la place, afin d'en rendre compte à l'Empereur.

Ces quelques traits, à la connotation hagiographique très prononcée, rapportés dans les quelques opuscules consacrés au colonel, se rapprochent sans doute de la vérité. Durant les quelque dix années passées au 24^e, Jules Marnier fut cité à maintes reprises à l'ordre du jour du régiment et de l'armée. Il fut également présenté à l'Empereur. Dans un de ses rapports, le maréchal Victor le présente comme « l'un des plus braves officiers de l'armée ».

Dans le courant de l'année 1814, Jules Marnier rentre en France comme chef de bataillon, grade confirmé par Louis XVIII. De fait, le commandant Marnier sert aussi bien la Restauration que l'Empire et gravit un à un les échelons : chef d'état-major du camp d'infanterie de Saint-Omer et du camp de cavalerie de Lunéville, gentilhomme de la chambre du roi. La campagne d'Espagne, en 1823, le voit chef d'état-major de l'infanterie de la Garde royale, puis gouverneur de Burgos, de Séville et de Cadix. Quelques années

plus tard, il remplace le général Trazel en qualité de chef d'état-major de l'armée française de Grèce.

Après 1830, le maréchal Soult, alors ministre de la Guerre, le choisit comme chef de cabinet. En 1839, sous les ordres du général Pajol, il occupe le poste de chef d'état-major de la première division militaire et de l'armée de Paris, avec le grade de colonel d'état-major.

En 1843, il suit le général Pajol dans sa disgrâce. Le « Voltigeur de l'Empire », comme se plaît à l'appeler le vicomte d'Arlincourt, compte alors quarante années de service effectif, quinze campagnes et pas moins de douze titres honorifiques décernés par neuf pays⁽⁴⁾. A cinquante-huit ans, une nouvelle vie commence pour lui.

Retiré à Montmorency, il est nommé, après 1848, colonel de la légion de la Garde nationale du canton de Montmorency. Il déploie une telle énergie pour le bien de sa commune d'adoption que ses concitoyens lui manifestent rapidement sympathie, admiration et confiance. Le voilà propulsé au rang d'homme public.

Le décret impérial du 4 février 1857 le nomme maire de Montmorency. Il prend ses fonctions le 22 février et, pendant huit ans, se consacrera avec dévouement à l'accroissement de la richesse de Montmorency et de ses habitants. La grande affaire des cinq dernières années de son mandat est, on l'aura deviné, l'établissement du chemin de fer entre Enghien et Montmorency. Il doit affronter tout à la

fois la réticence des autorités de tutelle et l'incrédulité de ses administrés. Ceux-ci constatent bien le déclin de leur prospérité, mais ils envisagent avec beaucoup de circonspection et de crainte toute opération d'envergure qui grèverait encore plus le budget de la commune.

La tâche du colonel est rude. Il n'est que d'entendre sa plaidoirie en faveur de son projet adressée le 20 mars 1862 à ses concitoyens pour s'en persuader :

« En attendant, Messieurs, bien convaincu que nous sommes tous jaloux d'assurer notre prospérité dans l'avenir, nous disons aux propriétaires : aujourd'hui votre propriété a perdu de sa valeur, aidez-nous à l'augmenter ; aux entrepreneurs : aidez-nous à multiplier vos travaux ; aux commerçants : aidez-nous à attirer la population, vous en profiterez ; et à tous enfin : aidez-nous à faire une chose utile à notre pays, à ce Montmorency qui durant plusieurs siècles a constamment occupé une place si brillante dans les légendes de notre belle France, et qui naguère encore s'est ravivé par l'installation des chemins de fer qui sillonnent de toutes parts les alentours de la capitale mais dont l'état de choses actuel, hélas !, s'est malheureusement modifié...

Cet état, Messieurs, ne saurait avoir de durée ; il n'est que momentané. Et notre Montmorency, cette capitale de la ravissante vallée à